

FICHE MISSION "PROMOUVOIR DES ACTIONS DE RÉDUCTION ET DE GESTION DES DÉCHETS AUPRÈS DES HABITANTS "

Intitulé de la mission : Promouvoir des actions de réduction et de gestion des déchets auprès des habitants

Thématique de la mission: Environnement

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Les collectivités ont une mission de prévention basée sur l'information et la sensibilisation aux questions liées à l'environnement. Elles mettent en œuvre des actions pour développer l'éco-citoyenneté auprès des enfants, des adolescents et des familles. Elles mènent des actions en partenariat avec des associations et des institutions engagées dans le domaine et produisent un contenu éducatif en direction des publics notamment les plus éloignées de ces questions. Les questions environnementales sont un élément central de nos collectivités.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Les activités proposées au jeune volontaire en direction de la population du territoire sont: - Participer à l'organisation d'événements avec les ambassadeurs du tri - Sensibiliser la population à la réduction et aux bons gestes du tri des déchets : communication en porte à porte, animations en milieu scolaire ou dans des lieux publics (marchés, centres sociaux, CCAS...) - Participer à la conception de supports de communication (mémos tri, affiches, flyers, courriers...) et transmission des éléments de communication au public - Faire la promotion de la valorisation des biodéchets (compostage de proximité, broyage des déchets verts...) - Lutter contre le gaspillage alimentaire via la mise en place d'ateliers en partenariat avec l'épicerie sociale ou les CCAS - Donner une seconde vie aux objets

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Les actions du jeune volontaire seront effectuées aux côtés des agents de la collectivité et en partenariat avec les associations et institutions du territoire. Les jeunes volontaires en service civique interviendront en relais des agents et pourront être force de propositions pour travailler de nouveaux ateliers et de nouvelles actions en lien avec la thématique. Ils travailleront aussi avec les agents de la collectivité qui font partie d'autres services, tels que les agents du service communication, les agents des centres sociaux, les agents du cadre de vie les agents des services techniques.

Lieu(x) d'intervention

Soissons

Aisne

Hauts-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

2

Quelle seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Les ambassadeurs du tri sont très en lien avec notamment les centres sociaux et le CCAS qui sont implantés au sein des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Ils accueillent un public mixte sur différentes activités proposées à l'ensemble des habitants. Les centres sociaux et le CCAS ont des conventions avec des partenaires associatifs du domaine de la parentalité, du handicap, des institutions telles que le département, la Banque de France, la Mission locale. Ils sont ouverts sur le monde via un panel d'activités et d'ateliers éclectiques et diversifiées.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Les missions proposées dans les centres sont accessibles aux filles comme aux garçons, qu'ils disposent de diplômes ou non. Les missions font appel à des compétences et des savoir être transversaux de sorte que chacun puisse apporter une plus-value à l'action du centre. Les activités variées permettent à tous les jeunes de se réaliser auprès du public accueilli.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non